



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Fermeture des commerces non essentiels

Question au Gouvernement n° 3472

### Texte de la question

#### FERMETURE DES COMMERCES NON ESSENTIELS

**M. le président.** La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

**Mme Valérie Bazin-Malgras.** Monsieur le Premier ministre, vous avez choisi un reconfinement allégé pour permettre à l'activité économique de se poursuivre autant que possible, ce que nous saluons. Mais dans ce contexte, votre décision de fermer l'ensemble des commerces de proximité dits « non alimentaires » est incompréhensible et profondément injuste. *(Approbatons sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Je vous le dis avec gravité : par cette décision inconsidérée, juste avant Noël, vous êtes en train de tuer les petits commerçants de notre pays...

**M. Pierre Cordier.** Eh oui !

**Mme Valérie Bazin-Malgras.** ...et de dérouler le tapis rouge à Amazon. Tout le monde s'accorde sur l'impérieuse nécessité de protéger les Français et de freiner le virus, mais la fermeture des commerces est inefficace et totalement disproportionnée. Pourquoi serait-on plus vulnérable dans une librairie que dans un métro bondé ?

**Mme Frédérique Meunier.** Exactement !

**M. Fabien Di Filippo.** Prenez un peu le micro, monsieur Castex ! Demandez à vos ministres l'autorisation de parler !

**Mme Valérie Bazin-Malgras.** Nos commerçants sont parfaitement responsables et prêts à renforcer encore davantage les protocoles sanitaires si nécessaire. Je pense à un système de ventes sur rendez-vous, ou à l'établissement d'une attestation par personne et par semaine pour se rendre dans ces commerces.

Les commerçants ne demandaient pas de nouvelles interdictions, comme la fermeture des rayons non alimentaires des supermarchés – une réponse perdante pour tout le monde –, mais la possibilité d'ouvrir leur commerce et de travailler. En France, plus personne ne pourra désormais vendre de livres, à part Amazon. Quelle absurdité ! L'Allemagne, la Suisse, la Belgique et l'Autriche n'ont pas fermé leurs commerces de proximité.

**M. Pierre Cordier.** Eh non !

**Mme Valérie Bazin-Malgras.** J'ai été commerçante. Je pense aux bijoutiers, aux coiffeurs, aux libraires, aux esthéticiennes, aux fleuristes, aux boutiques de prêt-à-porter et à tant d'autres de ces commerces de proximité qui sont indispensables dans nos territoires, et dont la survie est aujourd'hui menacée. Ils sont prêts à s'adapter,

à redoubler d'efforts pour protéger leurs clients, mais ils ne veulent pas mourir.

**M. Pierre Cordier.** Très bien !

**Mme Valérie Bazin-Malgras.** La promesse du Gouvernement de réexaminer la situation dans quinze jours est une perte de temps. Le click and collect ne suffira pas. Admettez votre erreur et permettez aux commerces de proximité de rouvrir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

**M. Pierre Cordier.** Écoutez votre cœur ! Rouvrez les commerces de proximité !

**M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance.** Je salue l'esprit de responsabilité qui anime votre question et dont fait preuve l'Association des maires de France.

**M. Pierre Cordier.** Très bien !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Plutôt que d'appeler les élus locaux à prendre des arrêtés illégaux, François Baroin et André Laignel ont formulé des propositions et suggéré, comme vous, des avancées pour le commerce de proximité. C'est comme cela que nous arriverons, ensemble, à conjuguer la lutte contre la circulation du virus et la réouverture des commerces de proximité, à laquelle, croyez-moi, nous aspirons tous.

**M. Damien Abad.** Ça commence bien !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Comment allons-nous procéder ? Tout d'abord, nous allons recevoir, toute la semaine, l'ensemble des fédérations de commerce. Chacune se trouve dans une situation très différente : les coiffeurs, par exemple, avec qui j'ai discuté ce matin, estiment que le mois de novembre n'est peut-être pas prioritaire pour eux, alors que la Fédération française des industries Jouet Puériculture considère au contraire qu'en novembre, chaque semaine compte,...

**Mme Frédérique Meunier.** Chaque jour compte !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** ...chaque semaine est prioritaire, car on approche de Noël.

**M. Pierre Cordier.** Il faut être ministre pour dire des trucs pareils !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** En outre, la ministre de la culture a rappelé à quel point la prise en charge des frais postaux était absolument vitale pour les libraires indépendants – nous mettrons en place un dispositif dans les jours qui viennent, avec Roselyne Bachelot et à la demande du Premier ministre.

Sur ces bases, nous pourrions établir d'ici à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine des protocoles sanitaires renforcés pour l'ensemble des commerces de proximité. Avec le Premier ministre, nous avons fixé un rendez-vous au 12 novembre : à cette date, nous verrons quels commerces peuvent rouvrir et dans quelles conditions. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*) Il s'agit de garantir à la fois la sécurité sanitaire des Français, à laquelle je sais que vous êtes attachée, madame la députée, et le renforcement du commerce de proximité.

Dans l'intervalle, croyez-moi, nous ne ménagerons aucun soutien financier pour permettre à nos commerces de proximité de passer cette période difficile dans les meilleures conditions possibles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3472

**Rubrique** : Commerce et artisanat

**Ministère interrogé** : Économie, finances et relance

**Ministère attributaire** : Économie, finances et relance

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 novembre 2020](#)